

Scolarité des apprenants et types de formations suivies

Si la majorité des apprenants a bien un niveau de scolarisation en rapport avec la finalité première du secteur de l'alpha, le fait que près d'un quart du public ait au moins un niveau de diplôme supérieur au CEB doit nous questionner.

*par Catherine
BASTYNS*

Pour de nombreux organismes, l'alphabétisation s'insère dans un cadre d'action plus large et répond à un besoin spécifique d'une partie seulement de leur public. Ils accueillent des personnes en fonction de leurs missions : habitants d'un quartier pour les maisons de quartier, mamans pour les consultations de l'ONE, migrants pour les associations centrées sur leur accueil, etc. Lorsque ces opérateurs organisent des formations pour des publics de différents niveaux, ils ne sont pas toujours en mesure de les distinguer selon les critères de notre enquête sur l'alphabétisation. Les chiffres relatifs aux nombres d'apprenants mentionnés précédemment ¹ surévaluent donc dans une certaine mesure le 'public alpha' proprement dit, c'est-à-dire les personnes analphabètes ou en grande difficulté par rapport à l'écrit, quelle que soit leur langue maternelle.

1. Voir : *De 1988 à 2010 : un nombre d'apprenants multiplié par 7*, pp. 68-71.

Pour estimer le volume de ce 'public alpha' au sens strict, on dispose toutefois de deux sources d'information différentes que nous examinerons successivement : le niveau de scolarité antérieur des apprenants, et les groupes organisés par les opérateurs, caractérisés pour les besoins de l'enquête selon les critères suivants : groupes alpha, groupes de formation de base ou de remise à niveau, groupes de FLE (français langue étrangère) pour personnes scolarisées dans leur langue.

Niveau de scolarité

Rappelons d'abord que l'information concernant le niveau de scolarité antérieur des apprenants n'est qu'un indicateur imparfait de l'analphabétisme, d'une part parce que les niveaux ne sont pas toujours connus ou comparables, d'autre part parce que le fait de détenir le CEB (certificat d'études de base, c'est-à-dire le diplôme de fin de primaire) ne garantit pas forcément la maîtrise des compétences correspondantes (l'inverse peut être vrai aussi, mais c'est plus rare). Il permet cependant de réfléchir à la question : est-ce bien le public le moins familiarisé avec l'écrit qui est accueilli, et si d'autres le sont, pour quelle(s) raison(s) ?

En 2010, 59% des apprenants n'avaient pas l'équivalent du CEB ; en y ajoutant les 18% qui possédaient au mieux ce certificat, 78% n'avaient pas dépassé ce niveau élémentaire. Mais on comptait également près de 12% de détenteurs d'un diplôme de niveau secondaire inférieur (anciennement CESI) et près de 11% ayant un niveau de scolarité encore supérieur. ²

2. Ceci sans compter le public de l'ADEPPI dont les caractéristiques diffèrent à de nombreux égards (genre, âge, nationalité...) de celles de l'ensemble des apprenants, raison pour laquelle nous le traitons généralement à part. Concernant le niveau d'études, ce public est globalement plus scolarisé que celui des autres opérateurs d'alpha, avec (en 2010) 58% des participants ayant au mieux le CEB, 33% le CESI et 9% un niveau supérieur.

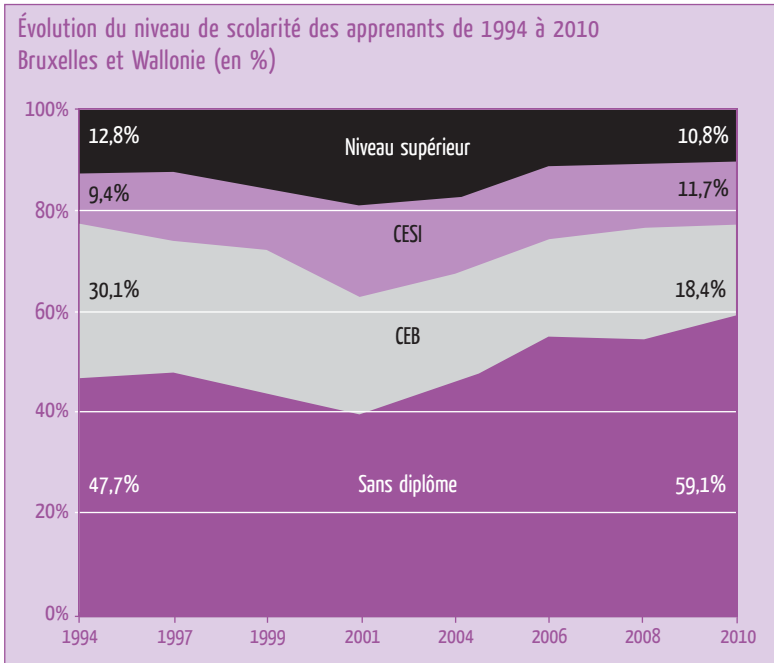
La présence dans le secteur de l'alpha d'apprenants détenant un diplôme relativement élevé témoigne de l'influence de la demande d'apprentissage du français par les migrants.

Elle reflète par ailleurs le haut niveau exigé pour accéder à l'emploi ou pour suivre d'autres formations, y compris les formations professionnelles aux métiers les plus manuels. Le niveau de maîtrise de l'écrit (et du calcul également) sert en effet de critère d'exclusion dans un contexte de pénurie de formations professionnelles et d'emplois. Elle reflète encore que des personnes qui ont obtenu le CEB, voire un diplôme plus élevé, ne maîtrisent pas les compétences de base nécessaires pour réaliser leurs projets, ce qui illustre la hiérarchie des filières et des objectifs dans l'enseignement secondaire.

Infléchir ces deux derniers facteurs (le niveau des prérequis et l'illettrisme de personnes scolarisées en Belgique) implique évidemment des actions hors du champ de l'alphabétisation : dans le monde du travail, de la formation professionnelle, de l'école et de la formation initiale.

Enfin, cette situation est également due à un manque important de places en formation dans tous les secteurs, y compris en alphabétisation, ce qui entraîne une 'lutte des places', toujours gagnée par les plus forts. Pour le secteur de l'alphabétisation, c'est donc un enjeu crucial que les opérateurs maintiennent comme objectif prioritaire d'accueillir le public qui n'est pas ou très peu scolarisé, afin d'éviter qu'un public ne chasse l'autre, au détriment de ceux qui rencontrent le plus de difficultés.

Le graphique ci-contre, qui représente l'évolution du niveau de scolarité des apprenants de 1994 à 2010, illustre bien les tensions qui existent entre l'objectif de l'alphabétisation – offrir des formations au public le moins scolarisé – et l'objectif de nombreux organismes : répondre à la demande des personnes exprimant un besoin impératif d'apprendre à parler, à lire et à écrire en français.



Durant l'époque 'pionnière' du secteur, ces objectifs se confondaient quasiment : les publics ciblés, essentiellement des travailleurs immigrés puis leurs proches, étaient le plus souvent analphabètes et leur demande était à la fois d'apprendre la langue du pays d'accueil et d'acquérir une certaine maîtrise de la lecture et de l'écriture. Mais deux ondes de choc ont modifié cette situation. En premier lieu, la prise de conscience que l'analphabétisme ne concernait pas seulement les immigrés mais également des adultes nés et scolarisés ici. En second lieu, l'arrivée de nouvelles vagues d'immigrants, principalement des pays de l'Est, tout aussi désireux d'apprendre la langue du pays, mais dont beaucoup maîtrisaient déjà l'écrit dans leur propre langue. Le secteur de l'alpha a ainsi été confronté à des demandes multiples, s'adressant à lui souvent par défaut. En effet, une part du public 'FLE scolarisés' n'avait alors pas accès à l'enseignement de

Promotion sociale, que ce soit pour des questions de manque de place ou de conditions administratives et financières, conditions d'ailleurs encore en vigueur actuellement.

Répondre au premier défi (accueillir et former également des personnes 'autochtones') nécessite de casser la représentation courante que « l'alphabétisation, c'est pour les étrangers », et ce n'est pas facile, au vu de l'écrasante majorité de personnes de nationalité ou d'origine étrangère parmi les apprenants. Réagir au second (que faire pour répondre à la demande légitime d'apprentissage du français de nouveaux arrivants ?) implique d'accueillir aussi des personnes ne correspondant pas au public-cible – au risque de s'écarter de son objectif – tout en militant pour que le public plus scolarisé trouve ailleurs une offre de formation plus adaptée à son niveau et à ses besoins.

Cette double réaction est manifeste à la fin des années 90-début des années 2000 : pendant plusieurs années, le niveau de scolarité antérieur des apprenants monte à ce point qu'en 2001, il en reste à peine 40% qui correspondent vraiment au public-cible. Sur base de ces chiffres, Lire et Ecrire prend conscience de la situation et décide de recentrer de manière drastique son action sur son public-cible : les personnes qui n'ont pas le CEB ou les compétences correspondantes. Ce qui illustre l'utilité des enquêtes statistiques sur le public de l'alpha, dont un des objectifs est de permettre d'évaluer et de piloter les actions. En même temps, Lire et Ecrire impulse un mouvement de revendication pour alerter les pouvoirs publics ³ tant sur l'insuffisance de l'offre en alphabétisation que sur la nécessité de développer l'offre de FLE et de faciliter l'accès à l'enseignement de Promotion sociale.

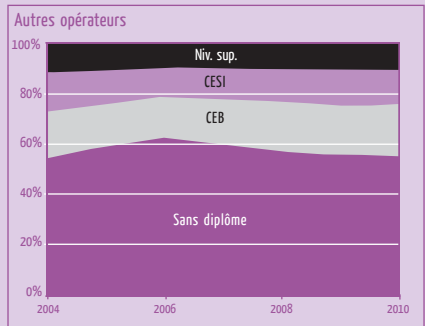
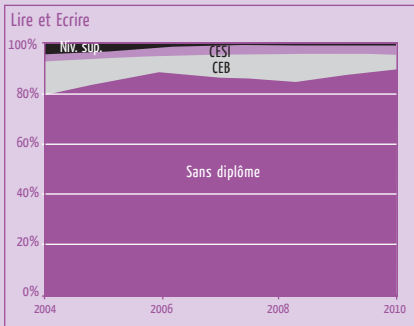
Suite à ce recentrage, le public-cible de l'alphabétisation repart à la hausse dans les statistiques de manière quasi continue, et ce principalement

3. Ce moment-clé et les campagnes menées alors par Lire et Ecrire sont décrits dans la section *De la croissance au rythme de croisière*, pp. 84-89.

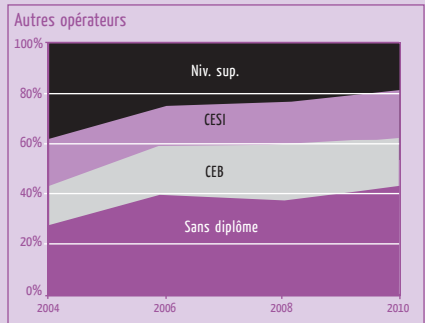
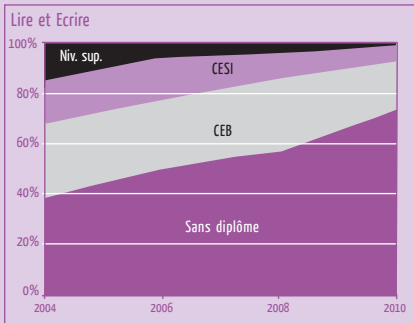
dans les associations centrées spécifiquement sur l'alphabétisation. C'est ce qu'illustrent les graphiques suivants, comparant l'évolution de la répartition des apprenants selon le niveau d'études dans les associations Lire et Ecrire et auprès de l'ensemble des autres opérateurs, de 2004 à 2010.

Niveau de scolarité des apprenants – Évolution de 2004 à 2010

Bruxelles



Wallonie



Les graphiques parlent d'eux-mêmes, tant la différence est flagrante. Lire et Ecrire Bruxelles, dont l'action comme opérateur de formation dans le cadre du Plan bruxellois pour l'alphabétisation débutait à peine

en 2004, est d'emblée centré sur le public alpha, ce qui correspond précisément à l'objectif de ce Plan ⁴ : les apprenants sans aucun diplôme ou n'ayant suivi aucune scolarité constituaient 80% de son public en 2004, 90% en 2010. Chez les autres opérateurs bruxellois, ces apprenants très peu ou pas scolarisés représentent plus de 55% du public durant toute la période, et ceux qui constituent les autres catégories sont moins nombreux à mesure que monte le niveau de diplôme : environ 20% de personnes ayant au mieux le CEB, 15% de détenteurs du CESI et 10% de niveau supérieur. Cette répartition du public selon les niveaux reste en gros constante de 2004 à 2010.

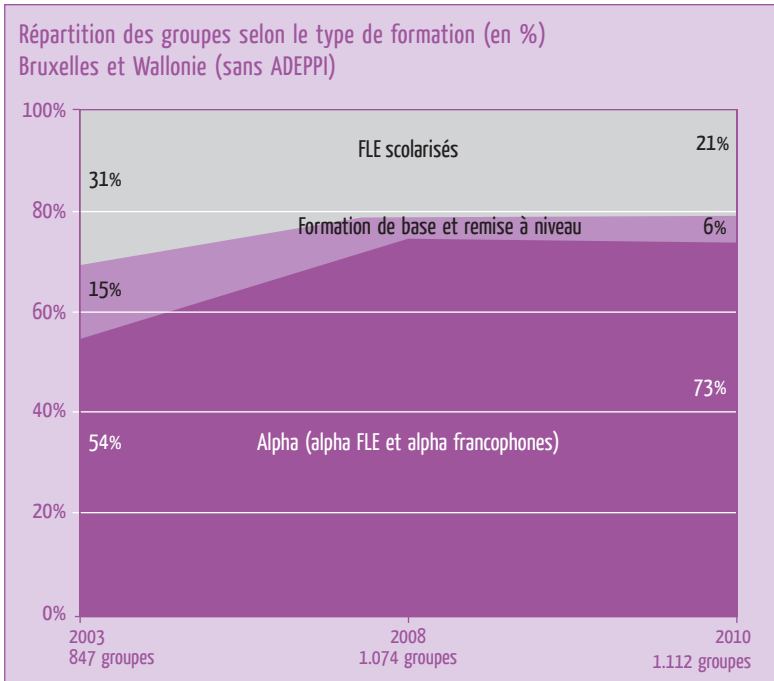
Il en va tout autrement en Wallonie, où les premières années envisagées témoignent encore de la large place qu'avait prise le public scolarisé dans le secteur de l'alphabétisation, dans le contexte expliqué ci-avant. L'ensemble du secteur a ensuite eu tendance à se recentrer sur son public-cible, comme le montre clairement l'évolution entre 2004 et 2006. Mais pour les associations Lire et Ecrire, ce recentrage a été vraiment drastique : les apprenants sans aucun diplôme ou n'ayant suivi aucune scolarité qui ne constituaient que 38% de leur public en 2004 en constituent 72% en 2010, et les détenteurs d'un diplôme supérieur au CESI n'y figurent plus qu'exceptionnellement cette dernière année. En 2010, chez l'ensemble des autres opérateurs de Wallonie, les apprenants non scolarisés ou scolarisés sans diplôme représentaient 43% du public, les trois autres catégories se répartissant à parts quasi égales (un peu moins de 20% chacune).

Il faut toutefois souligner qu'en considérant non pas l'ensemble des autres opérateurs, mais l'ensemble de ceux pour qui l'alphabétisation est la principale activité, on trouverait un niveau de scolarité des apprenants fort similaire à celui observé ici pour les associations Lire et Ecrire.

4. Cette action débute en 2002-2003, mais le nombre d'apprenants est alors insuffisant pour que la comparaison soit pertinente. Avant le Plan, Lire et Ecrire Bruxelles agissait essentiellement comme point d'appui pour les associations d'alpha.

Les différents types de groupes en alpha

Les différents types de formation organisés permettent d'aborder sous un autre angle le niveau de scolarité ou de maîtrise des compétences de base des apprenants, ainsi que l'offre proposée par les opérateurs d'alpha. Cette question est apparue plus récemment dans l'enquête ⁵, aussi le graphique suivant dessine-t-il une évolution sur les sept dernières années, néanmoins significative.



5. La question portait plus précisément sur les 'groupes de formation' (des unités de formation avec un même contenu, un même public et en un même lieu) centrés sur l'apprentissage de la langue et de l'écrit, donc hormis les nombreux ateliers complémentaires et hormis les formations individuelles, quant à elles beaucoup plus rares.

La répartition des groupes en 2003 (54% de groupes alpha, 15% de groupes formation de base ou remise à niveau et 31% de groupes 'FLE pour personnes scolarisées') reflète encore largement la situation critique du début des années 2000 qu'on vient de décrire, avec une proportion excessive de groupes 'FLE scolarisés'. La situation s'est ensuite normalisée, les groupes alpha constituant les trois-quarts de l'offre durant les dernières années de l'enquête (de 2008 à 2010). Mais les groupes 'FLE scolarisés' continuent à représenter environ 20% de l'ensemble. Les opérateurs qui développent une offre d'alpha mais dont le but est plus largement de répondre à la demande légitime d'apprentissage du français exprimée par les migrants, nouveaux ou anciens arrivants, restent ainsi encore nombreux (43%).

La petite catégorie 'formation de base / remise à niveau' devrait faire l'objet d'une recherche qualitative plus spécifique. Cette offre accueille un public qui serait pour ainsi dire 'trop scolarisé' pour être accueilli dans le secteur de l'alpha, mais 'trop peu' pour intégrer les formations professionnelles proposées dans d'autres secteurs. Il peut cependant aussi s'agir d'une formation ciblée, préparatoire à l'entrée dans une formation professionnelle précise, ou d'une catégorie administrative liée à l'obtention d'un subventionnement.⁶ Il reste néanmoins que ce niveau de compétences intermédiaire est particulièrement difficile à cerner et que les personnes qui en font partie sont éparpillées dans différents dispositifs : dans les formations de base en alpha comme nous venons de le voir mais aussi en Promotion sociale et en formation (pré)professionnelle (ISP, IFAPME, Régie de quartier etc.).

6. Ainsi le décret ISP bruxellois distingue-t-il 'alpha' et 'formation de base'.

La réalité de l'offre d'alpha

On peut donc conclure que le volume réel de l'offre d'alpha dans les associations qui se définissent ou sont définies par les pouvoirs publics comme opérateurs d'alpha est de 20% inférieur au nombre d'apprenants qu'on retient habituellement. Soit, en 2010, plus près de 13.250 que de 16.550. On peut encore faire le constat que, dans le paysage actuel du secteur, seuls 49% des opérateurs organisent uniquement une offre d'alphabétisation.

Catherine BASTYNS

Lire et Ecrire Communauté française